

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

INTERNATIONAL FEDERATION OF ACCOUNTANTS

Conseil international des normes pour le secteur public (IPSASB)

L'IPSASB publie son eNews de juillet 2024

Dans sa Newsletter de juillet 2024, l'IPSASB rend compte de l'avancée de ses projets en cours :

- ✓ L'IPSASB a approuvé la prise de position finale, Contrats de location à des conditions de concession et autres accords de transfert de droits sur des actifs (modifications des normes IPSAS 43, IPSAS 47 et IPSAS 48). La date d'entrée en vigueur des modifications pertinentes est le 1er janvier 2027.
- ✓ L'IPSASB a approuvé l'exposé-sondage (ED) 90, Modifications apportées aux normes IPSAS par suite de l'application de la norme IPSAS 46, Évaluation. Cet exposé-sondage propose des modifications aux normes IPSAS afin d'introduire la valeur opérationnelle courante et d'ajouter une définition des estimations comptables à la norme IPSAS 3, Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs. L'ED 90 sera publié au 3^{ème} trimestre 2024 avec une période de commentaires de 120 jours.
- ✓ IPSASB a approuvé l'exposé-sondage (ED) 91, Mises à jour à portée limitée pour la première application des Normes comptables internationales du secteur public (IPSAS) (modifications de la norme IPSAS 33). Cet exposé-sondage propose des modifications aux exigences existantes afin de mettre l'accent sur les exemptions offertes à ceux qui utilisent la norme. L'exposé-sondage propose également des lignes directrices ne faisant pas autorité pour aider à clarifier l'application de la norme pour les nouveaux utilisateurs, y compris des informations permettant de déterminer le moment approprié pour appliquer la norme IPSAS 33 dans leur plan global de transition vers les normes IPSAS selon la méthode de la comptabilité d'exercice. L'ED 91 sera publié au 3^{ème} trimestre 2024 avec une période de commentaires de 120 jours.
- ✓ L'IPSASB a poursuivi l'élaboration de l'exposé-sondage sur l'information relative aux changements climatiques en examinant les principes proposés sur les mesures et les cibles, les dispositions transitoires et les exigences générales. L'IPSASB a précisé que l'exposé-sondage portera sur les programmes de politique publique (tels que la réglementation, la fiscalité, les subventions et les incitatifs) qui sont explicitement conçus pour faire face aux risques et opportunités liés au climat. L'IPSASB prévoit d'approuver l'exposé-sondage lors de sa réunion de septembre 2024.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

IPSASB – Communiqué de presse – 3 juillet 2024

L'ACTUALITE EUROPEENNE

UNION EUROPEENNE

Publication au Journal Officiel de l'UE de la Directive CS3D

La Directive 2024/1760 du parlement européen et du conseil du 13 juin 2024 sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité et modifiant la directive (UE) 2019/1937 et le règlement (UE) 2023/2859, a été publiée le 5 juillet 2024 au JOUE.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

Communiqué de presse – 5 juillet 2024

ACCOUNTANCY EUROPE

Audit Policy Update de juillet 2024

ACE publie sa Lettre d'information Audit de juillet 2024, qui évoque l'actualité récente :

✓ Consultation du CEAOB sur les lignes directrices pour l'assurance de la durabilité

Le Comité européen des organismes européens de surveillance de l'audit (CEAOB) a publié un projet de lignes directrices pour les missions d'assurance limitée sur les rapports de durabilité. L'objectif est de faciliter l'harmonisation de l'assurance durable dans l'ensemble de l'UE. Les lignes directrices proposées ne sont pas contraignantes et ne remplacent pas les prises de position nationales en vigueur dans les États membres de l'UE. Toutefois, les autorités nationales compétentes peuvent recommander ou imposer l'utilisation des lignes directrices. Les lignes directrices sont ouvertes à la consultation publique jusqu'au 22 juillet 2024.

NB : La CNCC et le CNOEC préparent une réponse commune à cette consultation.

✓ Nouvelle fiche d'information d'ACE sur le point d'accès unique européen

Le point d'accès unique européen (PASE) sera mis en place en tant que mécanisme à l'échelle de l'UE fournissant un accès numérique et centralisé aux informations financières et de durabilité publiées par les entreprises de l'UE. Les auditeurs jouent un rôle crucial dans la promotion de la transparence et de la fiabilité de ces informations. Les investisseurs et autres parties prenantes pourront accéder au PASE et analyser, entre autres :

- Les états financiers et rapports d'audit
- Les informations de durabilité et rapports d'assurance
- Les rapports annuels de transparence des cabinets d'audit
- Les sanctions imposées aux auditeurs et aux cabinets par les autorités nationales

Cette fiche d'information vise à fournir un bref aperçu du PASE, en mettant l'accent sur les questions pertinentes pour la profession d'auditeur.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

Tax Policy Update de juillet 2024

ACE publie sa Lettre d'information fiscale de juillet 2024, qui évoque l'actualité récente :

- ✓ La Commission européenne (CE) appelle ses membres à rejoindre sa plateforme de bonne gouvernance fiscale, qui constitue une base lui permettant d'élaborer des initiatives visant à promouvoir la bonne gouvernance en matière fiscale dans les pays

tiers, à lutter contre la planification fiscale agressive et à identifier et traiter la double imposition. En rassemble des représentants d'experts d'entreprises, de fiscalistes et d'organisations de la société civile, la plateforme permet un dialogue structuré et un échange d'expertise qui peuvent contribuer à une approche plus coordonnée et plus efficace de l'UE en matière de lutte contre la fraude et l'évasion fiscales.

La CE a lancé un appel à ses membres pour qu'ils rejoignent cette plateforme, et les parties intéressées ont jusqu'au 8 juillet pour postuler.

- ✓ La Commission européenne a publié le 2 juillet son rapport annuel 2024 sur la fiscalité, qui présente une vue d'ensemble et une analyse approfondie de la conception et des performances des systèmes fiscaux des États membres. Le rapport met l'accent sur le rôle de la fiscalité dans le soutien d'une économie européenne compétitive et montre que les recettes fiscales de l'UE devraient s'élever à un peu moins de 40 % du PIB dans les années à venir. La charge fiscale globale (y compris les cotisations sociales) dans les États membres de l'UE varie d'environ 20 % du PIB en Irlande à plus de 46 % du PIB en France. Le rapport met également en évidence deux changements structurels clés qui auront un impact sur le système fiscal à moyen terme : le vieillissement de la population et la numérisation (qui offre des opportunités en termes de conformité et d'administration fiscales plus améliorées). Les modifications apportées à la composition et à la charge fiscale ont été mineures, avec des évolutions hétérogènes selon les États membres de l'UE. La pression fiscale globale est passée de 39,8 % à 40,2 % du PIB au cours de la dernière décennie. Onze États membres ont augmenté leur charge fiscale globale et cinq l'ont diminuée d'au moins 2 % du PIB.
- ✓ Les États membres de l'UE ont défini leurs priorités politiques pour 2024 - 2029 : les chefs de gouvernement de l'UE se sont réunis à Bruxelles les 27 et 28 juin derniers pour la réunion périodique du Conseil européen. Lors de cette réunion, les dirigeants ont notamment approuvé un « ensemble » de nominations pour les postes les plus importants pour les cinq prochaines années. Ursula von der Leyen a été choisie comme présidente de la Commission européenne (CE) pour un second mandat. Antonio Costa, l'ancien Premier ministre socialiste portugais, deviendra le président du Conseil, tandis que l'ancienne Premier ministre estonienne Kaja Kallas deviendra la prochaine haute représentante pour la politique étrangère et de sécurité commune de l'UE. Les nominations de von der Leyen et de Kallas doivent encore être « ratifiées » par le Parlement européen. Les dirigeants de l'UE ont également approuvé leur « Agenda stratégique 2024 - 2029 », décrivant ce qu'ils considèrent comme les domaines prioritaires sur lesquels l'UE devra travailler au cours du prochain mandat. La sécurité et la défense, l'élargissement de l'UE, la migration, la compétitivité et la réussite des transitions écologique et numérique figurent parmi les principales priorités des dirigeants. Bien que la fiscalité ne soit pas explicitement mentionnée, il faut s'attendre à ce que les travaux de politique fiscale de l'UE au cours des cinq prochaines années soient orientés vers le soutien aux principales priorités stratégiques.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

Sustainability Update de juillet 2024

ACE publie sa Lettre d'information Durabilité de juillet 2024, qui évoque l'actualité récente :

- ✓ Le Conseil adopte une orientation générale sur la directive sur les allégations écologiques (Green Claims Directive), qui établit des règles pour la justification et la vérification explicites et volontaires des allégations environnementales afin de lutter contre l'écoblanchiment. Ainsi, le Conseil :

- Exige des entreprises qu'elles utilisent des critères clairs et les dernières preuves scientifiques pour leurs allégations ;
- Maintient l'exigence de vérification préalable des allégations et des labels environnementaux ;
- Introduit une procédure simplifiée pour exempter certains types d'allégations environnementales explicites de la vérification par une tierce partie ;
- Souhaite des mesures de soutien en faveur des PME ;
- Introduit l'obligation de prouver les allégations liées au climat et établit une distinction entre les demandes de contribution et les demandes de compensation.

Les trilogues commenceront avec le nouveau cycle législatif.

- ✓ Avis commun des AES sur le règlement SFDR : les autorités européennes de surveillance (AES) ont émis un avis conjoint sur le règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR), dans lequel elles formulent des recommandations politiques à l'intention de la Commission européenne :
 - Introduire un système de classification des produits clair basé sur des catégories réglementaires et/ou des indicateurs de durabilité pour les produits financiers ;
 - Revisiter et harmoniser les concepts d'investissement durable et d'investissement aligné sur la taxonomie ;
 - Compléter la taxonomie de l'UE et l'étendre à la durabilité sociale ;
 - Veiller à ce que les informations sur la durabilité répondent aux besoins des investisseurs
 - Étudier l'introduction d'un cadre pour évaluer les caractéristiques de durabilité des obligations d'État

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

ACE - Communiqués de presse – 2, 5 et 8 juillet 2024

EVENEMENTS ET CONFERENCES

Webinaire conjoint de l'IFAC, de l'ICAEW et de l'Institut de Bâle sur la gouvernance : la fonction CFO & Finance et la lutte contre la corruption : cultiver un état d'esprit intégré

Le 9 juillet 2024, de 15h à 16h20, heure de Paris

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)